



Aperçu du cours d'anthropologie sociale et culturelle

Premiers examens en 2010

Objet de ce document

L'IB produit généralement les documents pédagogiques du Programme du diplôme, y compris les guides, en anglais, en français et en espagnol. Toutefois, lorsque le nombre d'élèves inscrits aux examens dans une matière donnée demeure peu élevé pour une certaine langue, les nouveaux documents pédagogiques ne sont pas produits dans cette langue. C'est notamment le cas pour cette matière. Le présent document, produit à titre d'information, a cependant pour objectif d'exposer les principales caractéristiques du cours et de présenter brièvement le programme d'études ainsi que les exigences d'évaluation.

Pour obtenir de plus amples informations sur ce cours, veuillez vous référer au guide pédagogique publié dans les autres langues sur la page Web du Centre pédagogique en ligne (CPEL) de l'IB (<http://occ.ibo.org>) consacrée à cette matière. Ce guide pédagogique est également disponible à la vente sur le magasin de l'IB (<http://store.ibo.org>).

Premiers examens en 2010

Nature du cours

L'anthropologie sociale et culturelle est l'étude comparative des cultures et des sociétés humaines. Les anthropologues cherchent à comprendre l'humanité dans toute sa diversité. Ils parviennent à cette compréhension grâce à l'étude des sociétés et des cultures, ainsi que par l'exploration des grands principes de la vie sociale et culturelle. L'anthropologie sociale et culturelle met particulièrement l'accent sur les perspectives comparatives qui remettent en question les présupposés culturels. De nombreux anthropologues se penchent sur les problèmes et questions liés à la complexité des sociétés modernes dans un contexte local, régional et mondial.

La base théorique de l'anthropologie sociale et culturelle est, à bien des égards, la même que celle des autres sciences sociales ; elle s'en distingue toutefois par un certain nombre de points. Cette distinction est en outre caractérisée par la tradition d'« observation participante » et par l'étude empirique détaillée de groupes sociaux. On peut citer parmi les thèmes de recherche anthropologique le changement social, la parenté, le symbolisme, l'échange, les systèmes de croyance, l'ethnicité et les relations de pouvoir. L'anthropologie sociale et culturelle étudie aussi bien les sociétés urbaines que rurales, ainsi que les États-nations modernes. L'anthropologie contribue à notre compréhension de problèmes contemporains tels que la guerre et les conflits, l'environnement, la pauvreté, les injustices, les inégalités ou encore les droits culturels et les droits de l'homme. L'étude de l'anthropologie expose de manière critique la continuité et la dynamique des changements sociaux, ainsi que le développement des sociétés. Elle remet également en cause les présupposés culturels.

Le cours d'anthropologie sociale et culturelle de l'IB donne aux élèves l'occasion de se familiariser avec les perspectives et modes de pensée anthropologiques, et de développer des connaissances critiques et réflexives. Cette matière offre une approche particulière de l'ouverture et de la compréhension interculturelles, qui sont l'essence de l'éducation de l'IB. L'anthropologie aide les élèves à devenir des citoyens éthiques et ouvert sur le monde qui les entoure. Le cours d'anthropologie sociale et culturelle, aussi bien au niveau supérieur (NS) qu'au niveau moyen (NM), est conçu pour initier les élèves aux principes, aux pratiques et aux supports de cette discipline.

Acquis préliminaires

Aucun pré-requis dans le domaine de l'anthropologie sociale et culturelle n'est nécessaire pour ce cours. Aucune étude préalable de thèmes ou de matières dans le cadre d'un programme national ou international n'est attendue ou requise des élèves. Les compétences particulières requises par l'étude de l'anthropologie sociale et culturelle sont développées tout au long de ce cours.

Lien avec le Programme de premier cycle secondaire

Les concepts fondamentaux des sciences humaines du Programme de premier cycle secondaire (PPCS) peuvent offrir une base solide aux élèves qui étudient plus tard l'anthropologie sociale et culturelle dans le cadre du Programme du diplôme. Les élèves qui auront développé, grâce au programme de sciences humaines du PPCS, leur compréhension des concepts que sont le temps, le lieu, l'espace, le changement, les systèmes et l'ouverture au monde, approfondiront cette compréhension par le biais du cours d'anthropologie sociale et culturelle. De même, les compétences d'analyse et de recherche développées à travers le programme de sciences humaines du PPCS seront enrichies et élargies durant le cours d'anthropologie sociale et culturelle.

Objectifs globaux

Objectifs globaux du groupe 3

Les objectifs globaux de toutes les matières du **groupe 3, Individus et sociétés**, sont :

1. d'encourager l'étude critique et systématique de l'expérience et du comportement humains, de la diversité des milieux physiques, économiques et sociaux, et de l'histoire et du développement des institutions sociales et culturelles ;
2. de développer l'aptitude de l'élève à discerner, analyser de façon critique et évaluer les théories, les concepts et les types d'argumentation relatifs à la nature de l'individu et de la société et à leurs activités ;
3. de permettre à l'élève de rassembler, de décrire et d'analyser des données utilisées en sciences sociales, de vérifier des hypothèses, d'interpréter des données complexes et des sources ;
4. de promouvoir chez l'élève une appréciation de la pertinence de l'apprentissage tant par rapport à sa propre culture que par rapport à celle des autres sociétés ;
5. de le sensibiliser à l'existence d'une grande diversité d'attitudes et d'opinions chez les êtres humains et à la nécessité pour toute étude de la société d'en tenir compte ;
6. de permettre à l'élève de reconnaître le caractère « non exact » du contenu et des méthodologies des matières du groupe 3 et la part d'incertitude que leur étude demande de savoir tolérer.

Objectifs globaux du cours d'anthropologie sociale et culturelle

Les objectifs globaux du cours d'**anthropologie sociale et culturelle** au NS et au NM sont :

7. d'explorer les principes de la vie sociale et culturelle et les caractéristiques de certaines sociétés et cultures ;
8. de prendre conscience des contextes historique, scientifique et social dans lesquels l'anthropologie sociale et culturelle s'est développée ;
9. de développer chez l'élève la capacité à reconnaître les idées préconçues et les présupposés de son propre environnement social et culturel ;
10. de prendre conscience des liens existant entre les processus et problèmes à l'échelle locale, régionale et mondiale.

Objectifs d'évaluation

Les élèves ayant suivi le cours d'anthropologie sociale et culturelle au NS ou au NM devront être en mesure de faire preuve des éléments suivants :

1. connaissances et compréhension, par exemple :

- démontrer qu'ils connaissent et comprennent les termes et les idées ou concepts clés de l'anthropologie,
- démontrer qu'ils connaissent et comprennent un éventail de documents ethnographiques correctement identifiés,
- démontrer qu'ils connaissent et comprennent des thèmes spécifiques, liés à l'organisation sociale et culturelle,
- démontrer qu'ils connaissent et comprennent des modèles et des mécanismes de changement dans une société ou une culture,
- au NS uniquement, démontrer qu'ils connaissent et comprennent des perspectives théoriques en anthropologie ainsi que des théories liées à ces perspectives théoriques ;

2. application et interprétation, par exemple :

- reconnaître les concepts anthropologiques clés dans des documents anthropologiques non familiers,
- reconnaître et analyser le point de vue de l'anthropologue ou la position prise par l'observateur dans des documents anthropologiques,
- utiliser des exemples ethnographiques et des concepts anthropologiques pour développer un argument,
- analyser des documents anthropologiques à travers les problèmes méthodologiques, de réflexivité, et d'éthique rencontrés dans une recherche anthropologique,
- au NS uniquement, utiliser une théorie anthropologique ou une perspective théorique pour émettre un argument ;

3. synthèse et évaluation, par exemple :

- comparer et opposer des caractéristiques propres à des sociétés et des cultures particulières,
- faire preuve d'une perspicacité et d'une imagination anthropologiques,
- au NS uniquement, reconnaître les perspectives théoriques ou les théories présentes dans des documents anthropologiques et les utiliser pour évaluer ces documents ;

4. sélection et utilisation d'une gamme de compétences appropriées à l'anthropologie sociale et culturelle, par exemple :

- identifier un contexte, un problème anthropologique ou une question de recherche appropriés,
- choisir et utiliser des techniques et des compétences appropriées à une question de recherche ou à un problème anthropologique particulier afin de recueillir, présenter, analyser et interpréter des données ethnographiques.

Résumé du programme

Un nombre d'heures précis n'a pas été fixé pour chaque partie du programme. Les enseignants doivent donc répartir de façon appropriée les heures d'enseignement dont ils disposent pour couvrir tout le programme.

Composantes du programme	Heures d'enseignement	
	NS	NM
1^{re} partie : qu'est-ce que l'anthropologie ?		
1.1 Termes et idées centrales en anthropologie		
1.2 Élaboration et utilisation de comptes rendus ethnographiques		
1.3 Méthodes et recueil de données		
2^e partie : organisation sociale et culturelle		
2.1 Individus, groupes et sociétés		
2.2 Sociétés et cultures en contact		
2.3 La parenté en tant que principe organisationnel		
2.4 Organisation politique		
2.5 Organisation économique et environnement		
2.6 Systèmes de connaissance		
2.7 Systèmes et pratiques de croyance		
2.8 Systèmes moraux		
3^e partie : observation et exercice critique (NM uniquement)		
4^e partie : perspectives théoriques en anthropologie (NS uniquement)		
5^e partie : travail de terrain (NS uniquement)		
Nombre total d'heures d'enseignement	150	240

Résumé de l'évaluation – NM

Premiers examens en 2010

Composantes d'évaluation	Pondération
Évaluation externe (3 heures)	80 %
Épreuve 1 (1 heure) Trois questions obligatoires basées sur un texte non préparé, couvrant des aspects tirés du programme dans sa totalité. (20 points)	30 %
Épreuve 2 (2 heures) Dix questions portant sur la 2 ^e partie du programme. Les élèves choisissent deux questions auxquelles ils doivent répondre sous forme d'essai. (44 points)	50 %
Évaluation interne Deux activités obligatoires évaluées en interne par l'enseignant et soumises à une révision de notation externe effectuée par l'IB. (20 points) Une activité d'observation d'une heure suivie de la rédaction d'un rapport de 600 à 700 mots. Rédaction d'un rapport critique de 700 à 800 mots portant sur le rapport initial.	20 %

Résumé de l'évaluation – NS

Premiers examens en 2010

Composantes d'évaluation	Pondération
Évaluation externe (4 heures)	75 %
Épreuve 1 (1 heure) Trois questions obligatoires basées sur un texte non préparé, couvrant des aspects tirés du programme dans sa totalité. (20 points)	20 %
Épreuve 2 (2 heures) Dix questions portant sur la 2 ^e partie du programme. Les élèves choisissent deux questions auxquelles ils doivent répondre sous forme d'essai. (44 points)	35 %
Épreuve 3 (1 heure) Cinq questions portant sur les perspectives théoriques en anthropologie. Les élèves choisissent une question à laquelle ils doivent répondre sous forme d'essai. (20 points)	20 %
Évaluation interne Rédaction d'un rapport sur le travail de terrain mené par l'élève, évalué en interne par l'enseignant et soumis à une révision de notation externe par l'IB. 2 000 mots maximum. (20 points)	25 %